Réunion du Comité Directeur du 10 février 2022

Compte-rendu

Présents : Thibaud Garnier, Sandrine Genêt, Gérard Lhomme, Bruno Bergère, Dominique Gauthier, Claude Huard, Christian Praud, Michel Solignac.

Excusé : Jean-Yves Le Bihan Pennanroz.

Le président ouvre la séance à 18H30.

1- Démission de Gérard LHOMME

Pour raisons personnelles et par manque de disponibilité, Gérard Lhomme présente sa démission. Le président, prévenu depuis le 28 janvier, l'accepte. Après remise des pièces comptables, carte de dépôt et clé du coffre, Gérard Lhomme s'engage à expliquer à son successeur la gestion du club. L'état des comptes est arrêté au 31 janvier, avec un règlement effectué en février en accord avec Thibaud Garnier. Gérard demande à conserver son statut de bénévole au sein du club pour occasionnellement participer aux permanences, ce qui est accepté; à cette fin il conserve son trousseau de clés. Gérard quitte la réunion à 18H35.
Bruno Bergère est pressenti pour prendre le poste de trésorier vacant. Il demande un délai de réflexion. S'il accepte, sa candidature sera entérinée par un vote du comité directeur courant de semaine prochaine.

2- Rappel des réalisations et instances

Plusieurs des travaux attendus ont été réalisé au cours du mois passé.
Concernant les toitures, celle de l'accueil et du bureau a été rénovée pour pallier les infiltrations. La rénovation des autres bâtiments doit faire l'objet d'un arbitrage de la mairie et ne sera de toute façon réalisée qu'en 2023 pour une question de budget.
Le pas de tir 25m est opérationnel, le revêtement de sol et les lumières sont neufs. Seul le matériel pour confectionner des portes-cibles est en rupture de stock.
Au 10m le problème de cibles électroniques n'est pas résolu, nous attendons la venue prochaine d'Alain Chaussé familier du système.
Deux armes 22LR ont été achetées en remplacement des deux DES 69 hors d'usage. Il s'agit d'un Glock44 et d'un Walther PPQ M2 4 pouces.

3- Indemnisation déplacement des tireurs Championnat de France

Les déplacements vers les lieux des championnats de France, 10m et 25m, occasionnent des frais importants pour les tireurs. Le club participe traditionnellement via un remboursement partiel.
Pour le championnat de France 10m 2022 se déroulant à Besançon, il a été décidé en Comité Directeur :

- sur la base du nombre de nuitées réellement passées sur place et du nombre de repas pris, le club participera à hauteur de 75%. La base de calcul est de 50€ par nuitée (panel représentatif autour du lieu de championnat) et 10€ par repas.
- les frais de véhicule seront également remboursés à hauteur de 75%, mais par véhicule, non par tireur.

4- Préparation du challenge Jean Bourdon (30 avril-1er mai)

Pour l'organisation et la répartition des tâches, Thibaud Garnier remet à chacun une liste non exhaustive.
La plaquette d'invitation prête à diffuser est présentée au comité par Sandrine Genêt.
Le président prévoit un appel aux bénévoles et demande à chacun de solliciter ses connaissances.
Sandrine Genêt se charge du planning des bénévoles.

Thibaud Garnier insiste sur le court délai restant au regard de la préparation des installations. Quelques travaux électriques et mécaniques sont indispensables.
Dominique Gauthier présente quelques modèles de médailles au comité directeur et se charge de faire établir un devis par le fournisseur pour le modèle sélectionné.
Comme proposé lors de la précédente réunion, Bruno Bergère fait une démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur aux membres présents.

5- Date de la prochaine réunion du comité directeur

La date de la prochaine réunion du comité directeur est fixée au jeudi 7 avril 2022 à 18H00
Le président lève la séance à 20H00.

Pour le Comité Directeur

Le président	La secrétaire
Thibaud Garnier	Sandrine Genêt